

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE DE L'AREQ MONTÉRÉGIE

CONVOCATION

Selon les statuts et règlements de l'AREQ, no 14.03- L'assemblée régionale est convoquée une (1) fois par année, par la personne présidente de région, au moins vingt et un (21) jours avant sa tenue. Les membres de l'AREQ Montérégie sont donc convoqués par la présidente madame Renée Dallaire.

DATE : mercredi, le 7 mai 2026

LIEU : Valleyfield (présisions à venir)

HORAIRE :

9 h à 9 h 30	Accueil et vérification des inscriptions Carte de membre obligatoire + pièce d'identité
9 h 30 à 12 h 30	Assemblée
12 h 30 à 15 h	Dîner

Pour participer à l'Assemblée générale, qui regroupe les 9 secteurs de la Montérégie et au dîner, **vous devez faire parvenir votre chèque de 15 \$ libellé à**

« AREQ Des Prairies-Brossard » et daté du 7 mai 2026 à l'adresse suivante :

AREQ Des Prairies-Brossard, « Assemblée générale régionale (AGR), C.P. 204, Delson, QC, J5B 2H5

Période des inscriptions : du 16 au 30 avril 2026

Jus, café et brioches le matin ainsi que le repas du midi.

La région débourse une partie, votre conseil débourse une autre partie et votre coût est de 15 \$

Cette assemblée vous permet de constater ce qui se fait au niveau de notre région.

Nous vous invitons à participer en grand nombre pour représenter fièrement notre secteur.

INSCRIPTION - COUPON-RÉPONSE - AGR 7 mai 2026

Nom	Prénom	#membre	Téléphone

PAIEMENT PAR

Chèque : 15 \$ libellé à AREQ Des Prairies-Brossard ET daté du 7 mai 2026

Adresse de retour : AREQ Des Prairies-Brossard (AGR), C.P. 204, Delson, QC J5B 2H5

OU Virement Interac (finances09d@gmail.com)

Période d'inscriptions à respecter.

+ @ inscription à (areqsecteur09d@gmail.com)